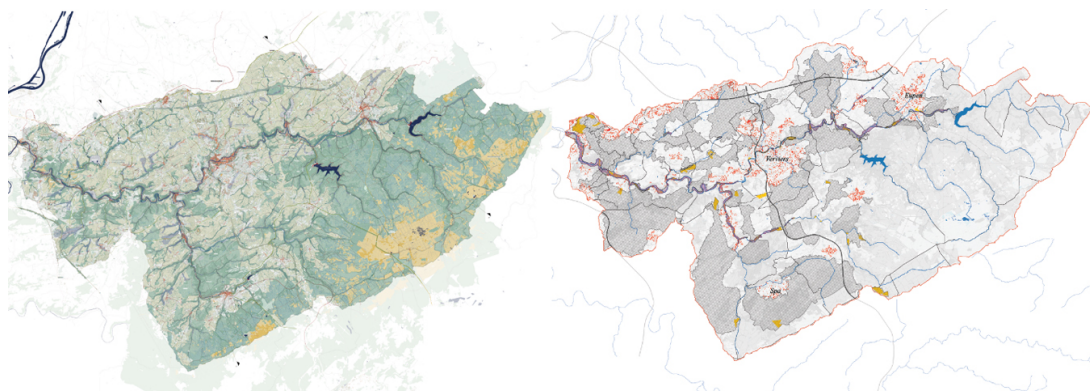


Schéma stratégique multidisciplinaire du bassin versant de la Vesdre



A la suite des inondations que la Wallonie a connues en juillet 2021, le Gouvernement wallon a lancé plusieurs études. Elles avaient toutes pour but la reconstruction durable du territoire. Parmi celles-ci, le Schéma stratégique multidisciplinaire du bassin versant de la Vesdre.

Le Schéma stratégique multidisciplinaire du bassin versant de la Vesdre vise la production d'une vision territoriale partagée destinée à orienter la reconstruction résiliente et cohérente de cette région très durement touchée. Cette étude globale intègre des principes d'adaptation climatique et de solidarité territoriale et s'inscrit à l'horizon 2050. Elle concerne 25 communes qui correspondent à des territoires de plateaux, de versants et de fonds de vallées et d'espaces naturels et urbanisés.

L'étude a été menée en plusieurs étapes et exprime des principes généraux à l'échelle de l'ensemble du bassin versant.

Agir sur les risques d'inondation et de sécheresse

Dans un premier temps, un diagnostic multithématique a permis de comprendre l'inondation et ses impacts, puis de déceler les potentiels du territoire pour agir tant sur les risques d'inondation que de sécheresse. Sur cette base, des scénarios voués à envisager le futur du bassin versant ont été imaginés. Ils ont été élaborés et débattus en s'appuyant sur les discussions et ateliers participatifs qui ont jalonné le travail. Par ailleurs, ces scénarios ont mené à la définition d'une vision dont le but est de fédérer les communes, les habitants, les associations, la Province de Liège et la Wallonie autour d'objectifs communs.

Dans le courant de l'année 2024, une mise à jour du rapport et des cartographies sera évaluée sur la base :

- des résultats des modélisations hydrauliques et hydrologiques MODREC,
- des retours de terrain des acteurs locaux.

Un véritable outil d'aide à la décision

Cette étude a été élaborée en dehors de toute procédure prévue par le Code du Développement territorial (CoDT). Elle n'a donc pas de valeur juridique. Elle constitue cependant un véritable outil d'aide à la décision pour les différentes autorités, qu'elles remettent des avis dans le cadre de la délivrance des permis et des outils planologiques ou qu'elles délivrent et adoptent ces documents.

En effet, elle identifie une série d'éléments clés à prendre en compte dans le cadre de la reconstruction des zones sinistrées, mais aussi de l'aménagement et l'urbanisation de tout le bassin versant. Elle propose des pistes de réflexions et d'aménagements pour l'avenir. Elle est non-contraignante et n'implique donc aucune obligation de mise en œuvre par les autorités locales. Et sa concrétisation peut se concevoir sur le moyen et le long termes en fonction des opportunités et sources de financements, publics ou privés.

Rapport complet

A. [Diagnostic](#)

B. Schéma

a. [Rapport final](#)

b. Cartes du rapport final, en tiré à part :

- [Carte des classes d'exposition aux inondations par débordement \(Vesdre et Hoëgne\)](#) 

Cette carte devra être mise à jour en 2024 afin d'intégrer les effets des interventions en amont sur les sollicitations en fond de vallée suivant les résultats de l'étude Modrec.

- [Carte des actions potentielles en zones naturelles, forestières et agricoles](#) 
- [Carte des qualités paysagères](#) 
- [Carte des constellations](#) 
- [Carte des zones d'aménagement communal concerté \(ZACC\) prioritaires](#) 
- [Carte des espaces stratégiques et zones d'enjeux](#) 
- [Synthèse cartographique des 3 types de périmètres](#) 

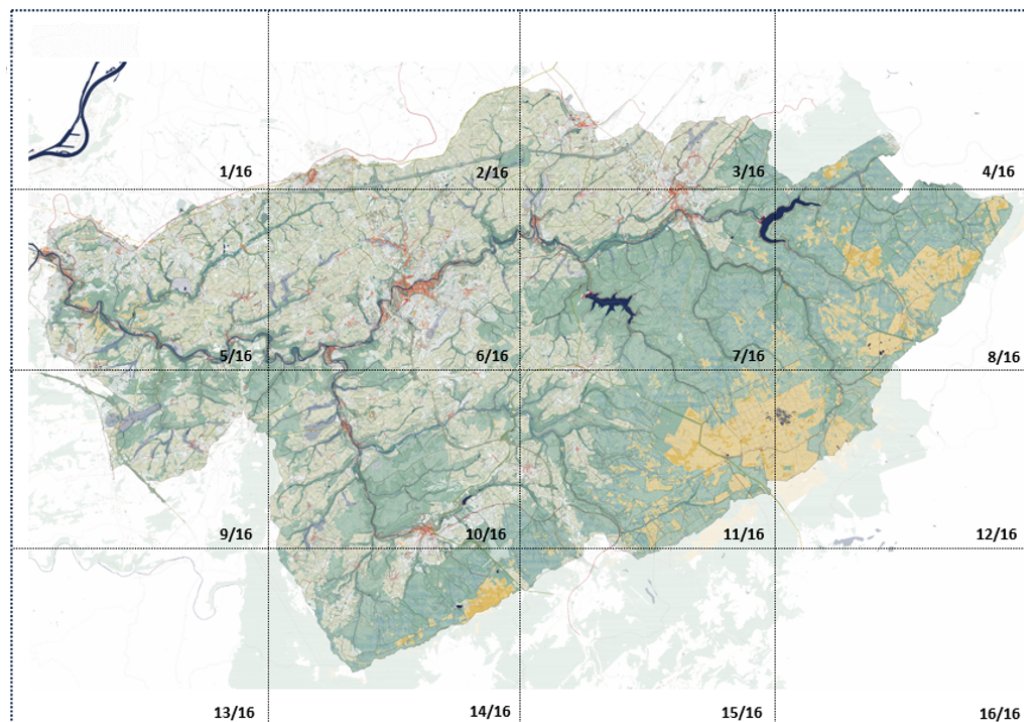
La carte synthétise les 3 cartes suivantes :

1. [Périmètres de vigilance urbanistique \(PVU\)](#) 
2. [Périmètres de vigilance foncière \(PVF\)](#) 
3. [Périmètres de révision du plan de secteur \(PRPdS\)](#) 

- [Carte du schéma stratégique](#) 

La carte peut être lue sous sa forme décomposée en 5 cartes thématiques :

1. [Espaces de l'eau & sols et sous-sol](#) 
2. [Agriculture & forêts](#) 
3. [Qualité paysagère & Infrastructure sociale-espace public](#) 
4. [Système des mobilités](#) 
5. [Régénération du bâti](#) 



1. [Planche 1](#) 
2. [Planche 2](#) 
3. [Planche 3](#) 
4. [Planche 4](#) 
5. [Planche 5](#) 
6. [Planche 6](#) 
7. [Planche 7](#) 
8. [Planche 8](#) 
9. [Planche 9](#) 
10. [Planche 10](#) 
11. [Planche 11](#) 
12. [Planche 12](#) 
13. [Planche 13](#) 
14. [Planche 14](#) 
15. [Planche 15](#) 
16. [Planche 16](#) 

[Légende de la carte du schéma stratégique](#) 

[Transects territoriaux](#) 

Résumé non technique

[Résumé non technique, version en langue française](#) 

Présentations vidéos

Introduction par le Ministre

Introduction par l'administration

Première partie par le Studio Paola Viganò

Seconde partie par l'Université de Liège